



SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi 17 avril 2015
Manoir Saint-Sauveur



162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LA FAUNE
Téléphone : 418 878-8901
Télécopieur : 418 878-8980



RAPPORT DU PRÉSIDENT
Assemblée générale annuelle
Sécurité nature

17 avril 2015
Manoir Saint-Sauveur

Tables des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
1. AIDE FINANCIÈRE 2014	4
2. AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	5
2.1 Intérieur.....	5
2.2 Extérieur	5
2.2.1 Mise en place d'un pavillon d'accueil.....	5
2.2.2 Stationnement, clotûre et enseigne.....	5
2.2.3 Panneaux d'interprétation.....	6
2.3 Immobilisations à venir en 2015.....	6
3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU	7
3.1 Renouvellement de l'entente tripartite.....	7
3.2 Ajustement des tarifs pour 2015.....	7
3.3 Formation initiale de 2014.....	7
3.4 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF).....	8
3.5 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)	8
3.6 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique » (ICAAP).....	8
3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)	9
4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES	9
4.1 Moniteur national 2014	9
4.2 Moniteur régional	10
5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF	10
5.1 Le site dindonsauvage.com	11
5.2 GPS et Cartes et boussoles	11
5.3 Je pêche avec Gaston	11
5.4 La venaison.....	12
6. RESSOURCES HUMAINES	12
7. CONCLUSION.....	12
ANNEXE 1 : INSTRUCTEURS PESCOF.....	13
ANNEXE 2 : RESPONSABLES PESCOF.....	14



MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les membres actuels qui composent le conseil d'administration :

Messieurs :

- Jacques Parent (président)
- Yoan St-Louis (trésorier)
- Bruno Savard (secrétaire)
- Yvan Rouleau (membre coopté)
- Pierre J. Cyr (membre élu)
- Pierre Latraverse (membre désigné)
- Pierre Caron (membre coopté)¹
- Alain Cossette (président-directeur général)

Sécurité nature, fidèle à sa mission, continue de contribuer au développement d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs du Québec. Sécurité nature, c'est une dizaine d'employés et quelque 450 moniteurs bénévoles répartis dans toutes les régions du Québec. L'organisme offre quatre modules de formation obligatoires pour l'obtention des certifications officielles émises par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que six modules de formation en ligne qui enseignent les pratiques sécuritaires et respectueuses de la chasse et de la pêche.

Sécurité nature, c'est aussi le maintien et le renouvellement du réseau de moniteurs au sein des associations qui dispensent le Programme d'éducation en sécurité et conservation de la faune (PESCOF), qui sera probablement l'un des grands défis pour les années à venir.

Sécurité nature est également la source d'un appui financier important à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) et sa fondation, Héritage faune, qui leur permet de mener à bien leur mission respective.

Jacques Parent
Président

¹ Il est important de noter que les règlements généraux ont été modifiés afin de créer un troisième membre coopté au conseil d'administration. Il a été proposé unanimement de combler ce poste par M. Pierre Caron et cela pour un mandat de 2 ans.



1. AIDE FINANCIÈRE 2014

En 2014, Sécurité nature a distribué un total de 869 215 \$ à la FédéCP et à Héritage faune, en plus de fournir les équipements informatiques et bureautiques à la permanence. Il faut aussi mentionner l'apport non monétaire en personnel de soutien que Sécurité nature met à la disposition de la FédéCP et d'Héritage faune pour des activités comme le congrès, le souper-bénéfice ainsi que la campagne de financement pour ne nommer que celles-ci.

Toujours en 2014, Sécurité nature a versé à la FédéCP la totalité des sommes prévues initialement à son budget soit 350 000 \$ en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 100 000 \$ pour un total de 450 000 \$. Pour ce qui est d'Héritage faune, elle a reçu la totalité des 145 000 \$ prévue au budget 2013 en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 150 000 \$ pour un total de 295 000 \$. Héritage faune a également reçu de Sécurité nature un montant de 87 600 \$ qui a été déposé dans le *Fonds dindon sauvage*. Ce montant constitue une contribution directe des chasseurs de dindon, puisqu'il provient d'une charge spéciale de 15 \$ que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, à même le montant de 66 \$ que coûte cette formation.

De plus, Sécurité nature a également versé une contribution de 36 615 \$ pour le *Fonds Fête de la chasse* d'Héritage faune. Ce montant constitue également une contribution directe des chasseurs, puisqu'il provient d'une charge spéciale d'un dollar que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, du cours d'initiation à la chasse avec armes à feu ainsi que du cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète.

Pour l'année 2014, Sécurité nature a obtenu un surplus d'exploitation de 87 887 \$. Celui-ci s'explique en partie par le fait que les revenus provenant des cours ont augmenté de plus de 340 000 \$. De ce montant, il faut déduire une contribution spéciale de 250 000 \$ à la FédéCP et à Héritage faune en 2014.



2. AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT

2.1 Intérieur

En 2014, une nouvelle exposition a vu le jour, soit l'exposition sur les moulinets de pêche qui a complété l'espace d'exposition du siège social, faisant de ce dernier une véritable « maison de la faune ».

2.2 Extérieur

Le projet du Boisé héritage faune a permis de mettre en place une série d'aménagements au bénéfice de la faune et de ses habitats et de favoriser l'éducation des clientèles sur la faune, les habitats, la chasse et la pêche sportive.

Depuis le début, le projet a stimulé de nouveaux partenariats avec différentes organisations locales, régionales et nationales en plus de favoriser le développement économique de la communauté et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Ce site représente une vitrine démontrant l'importance de conserver les habitats et le rôle prépondérant que jouent les chasseurs et les pêcheurs pour la préservation de la richesse faunique du Québec. Le site sert par la même occasion d'outil de mise en valeur des projets de conservation faunique qui sont entrepris partout dans les régions du Québec.

En 2014, des travaux ont été réalisés dans le but de finaliser le projet de restauration et de mise en valeur du Boisé héritage faune dont l'accès est gratuit.

2.2.1 Mise en place d'un pavillon d'accueil afin de mettre en valeur le dindon sauvage

Le pavillon d'accueil du dindon sauvage du Boisé héritage faune a été mis en place. Ce dernier met en valeur quatre grands thèmes du dindon sauvage. Les visiteurs peuvent y trouver de l'information sur :

- l'histoire du dindon sauvage;
- la disparition du dindon sauvage avec les grandes déforestations;
- la réintroduction du dindon sauvage par les chasseurs et sa reconquête du continent;
- la progression du programme québécois d'introduction du dindon sauvage.

2.2.2 Stationnement, clôture et enseigne d'accueil

Le visiteur peut maintenant apercevoir une enseigne, sur laquelle nous pouvons y voir un chasseur et un pêcheur, qui présente le Boisé héritage faune sur la route 138 à Saint-Augustin-de-Desmaures. De plus, un stationnement est maintenant ouvert aux visiteurs



afin de faciliter l'accessibilité aux sentiers. Une clôture en cèdre aux limites des voisins Est et Ouest du stationnement ainsi qu'une haie de cèdres ont été mises en place. Enfin, l'aménagement du sentier pédestre et la végétalisation des secteurs réhabilités ont été complétés.

2.2.3 Panneaux d'interprétation

Les visiteurs du Boisé ont accès à plusieurs panneaux d'interprétation tout au long des sentiers leur permettant d'en savoir davantage sur la faune et le travail de la FédéCP. Plus précisément, ils pourront s'instruire sur la chasse au service de la société, sur la pêche, sur les étangs éphémères des habitats essentiels, sur l'orignal, et sur le dindon sauvage tout au long de leur randonnée. De plus, on y trouve des panneaux sur :

- les espèces aviaires du Boisé héritage faune;
- la bécasse d'Amérique;
- les bénévoles de la FédéCP;
- le travail de décontamination du boisé;
- les ressources forestières du Québec;
- le lièvre;
- l'ours;
- la sauvagine.

2.3 Immobilisations à venir en 2015

Un nouveau site internet et un nouveau portail verront le jour au cours de l'année 2015. En effet, il y aura un atelier lors du Congrès 2015 afin de discuter avec les futurs utilisateurs du portail et de présenter l'intérêt de celui-ci.



3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF (PROGRAMME D'ÉDUCATION EN SÉCURITÉ ET EN CONSERVATION DE LA FAUNE) ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU

3.1 Renouvellement de l'entente tripartite

Sécurité nature délivre au Québec les cours de sécurité obligatoires pour l'accès au permis fédéral d'arme à feu et la certification provinciale des chasseurs. Cette mission s'accomplit dans le cadre d'une entente tripartite entre la direction de la Sécurité publique, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, qui délègue à Sécurité nature l'exécution de l'entente. Cette entente doit être signée prochainement et sera renouvelée jusqu'au 31 mars 2020.

3.2 Ajustement des tarifs pour 2015

Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et des mécanismes prévus à cette fin, il y a eu un ajustement de 1\$ aux tarifs des cours pour la grande majorité de ceux-ci pour l'année 2015.

3.3 Formation initiale de 2014

En 2014, ce n'est pas moins de 46 moniteurs, dont 7 femmes, qui ont suivi les sessions de formation initiale du PESCOF tenues au siège social de la FédéCP. Un nombre impressionnant si l'on considère qu'il s'agit de 8 personnes de plus que l'année précédente.

Ces personnes ont été triées sur le volet suite à des entrevues régionales, si bien que presque toutes ont été recommandées comme moniteur ou monitrice. J'en profite pour rappeler le dévouement de ces personnes et de tous nos moniteurs bénévoles qui offrent des prestations de qualité professionnelle et assument de grandes responsabilités. C'est en effet par la formation des nouveaux chasseurs que l'on s'assure des comportements sécuritaires en forêt et la manipulation correcte et légale des armes à feu.

Nous saluons au passage la collaboration de six instructeurs qui ont accompagnés nos candidats pour leur prodiguer conseils et encouragements lors des formations initiales. Nous tenons à remercier les responsables PESCOF qui ont recruté ces candidats, les ont aidés à les préparer adéquatement et qui continuent à les supporter dans leurs tâches.

Douze (12) candidats ont suivi la formation afin de dispenser le cours d'Initiation à la chasse avec arc et arbalète (ICAA) et trente-quatre (34) ont suivi la formation afin d'offrir le cours Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)-Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF).



Sécurité nature a également accordé son aide en 2014 aux communautés crie afin de leur permettre de recruter et de former des moniteurs permanents dans le Nord-du-Québec. Un appui de la Gendarmerie Royale du Canada a permis à la Cree Trappers Association d'entreprendre une tournée de formation au sein de leurs communautés, en collaboration avec des instructeurs de Sécurité nature. De leur côté, les communautés inuites ont pu structurer leur offre de cours au sein de l'administration régionale Kativik; des représentants nous ont rencontrés dans ce but et ont pu visiter nos locaux. Sécurité nature a également visité la communauté naskapie de Kawawachikamach. Enfin, malgré la température inclémente que nous avons rencontrée sur la Basse-Côte-Nord et aux îles de la Madeleine, les instructeurs de Sécurité nature ont fait en sorte que les populations de ces régions ne soient pas oubliées.

3.4 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF)

En 2014, la relève pour la chasse avec arme à feu se porte très bien et continue à progresser. Ce cours a atteint un record de participants jamais égalé avec plus de 20 100 nouveaux candidats. La popularité du cours ICAF augmente de façon constante depuis l'an 2000. Parmi les participants en 2014, 5 216 femmes (26 %) et 4 283 jeunes (21 %) se sont prévalus de cette formation. Ces chiffres ne concernent que le cours ICAF qui est habituellement la porte d'entrée des nouveaux chasseurs. Le nombre de candidats augmente sans cesse et le futur s'annonce prometteur.

3.5 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)

En 2014, le cours *Initiation à la chasse avec arc et arbalète* a obtenu une augmentation de 7,6 % des participants. Au cours de l'année 2014, il y a eu 9 294 participants à cette formation contrairement à 8 641 en 2013.

La mesure qui consiste à recourir au support des moniteurs du module ICAF dans les sections communes du module d'arc ou d'arbalète est maintenant une mesure permanente afin de répondre à la demande soutenue des amateurs de cet engin de chasse.

3.6 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique » (ICAAP)

En 2014, 1 323 participants ont suivi le cours ICAAP, contrairement à 1 069 personnes en 2013, soit une augmentation d'environ 250 participants.



3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu est le compagnon du module ICAF pour l'obtention du certificat du chasseur. Il est donc naturel que la santé du module ICAF se traduise par d'aussi bons résultats dans le module CCSMAF. L'année 2014 est une année record avec plus de 23 900 personnes ayant suivi cette formation, dont 6 034 femmes (25,3 %) et 4 533 jeunes (19 %).

4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES

4.1 Moniteur national 2014

En 2014, Gilles Martin a été nommé moniteur national. Cette reconnaissance avait pour but de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement incessant d'un moniteur à l'échelle provinciale.

Moniteur bénévole pour le *Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu* et le cours *Initiation à la chasse avec arme à feu* depuis 1995, il a également complété sa formation ICACB (poudre noire) en 1996. Il est aussi instructeur depuis 1998 pour ces trois modules.

En tant qu'instructeur, Monsieur Martin a participé à de nombreuses formations au sein des communautés autochtones. Son grand dévouement a fortement contribué au développement de relations solides avec ces communautés, ce qui permet aujourd'hui à l'organisme de prodiguer de plus en plus de cours aux communautés autochtones. Il s'est également déplacé à de nombreuses reprises afin de desservir la basse Côte-Nord.

Monsieur Martin est aussi le responsable de l'inventaire et de l'entretien de toutes les armes à feu pour les cours et du matériel didactique au siège social de la FédéCP. Il est présent au siège social de la FédéCP trois demi-journées par semaine. Gardien du matériel, il joue un rôle déterminant quant à la logistique de l'organisation. Cordial et patient, il est toujours heureux de partager son temps afin d'accueillir les visiteurs ou un nouvel employé.

Reconnu pour son efficacité, son enthousiasme et son dévouement, Monsieur Martin est un bénévole passionné. Il est sans contredit un atout pour Sécurité nature et c'est pourquoi il mérite amplement la nomination de Moniteur de l'année.



4.2 Moniteur régional

En 2014, six distinctions de *Moniteur régional* ont été remises afin de souligner l'engagement et le dévouement de personnes qui se démarquent, ou se sont démarquées, par leur implication en tant que moniteurs.

- Région 01 : Michel Savard
- Région 04 : Benoît Bolduc
- Région 05 : Michel Beerens
- Région 07 : Aurel Dubé
- Région 08 : Guy Roy
- Région 14 : René Charpentier

En 2015, huit distinctions de *Moniteur régional* ont été remises afin de souligner l'engagement et le dévouement de personnes qui se démarquent, ou se sont démarquées, par leur implication en tant que moniteurs.

- Région 01 : Pierre Bilodeau
- Région 03 : Richard Dubé
- Région 05 : Réjean Côté
- Région 07 : Jérémie Bergeron
- Région 08 : Jean-Marie Poliquin
- Région 12 : Daniel Nolet
- Région 14 : Viateur Bergeron
- Région 16 : Pierre J. Cyr

5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF

Nombre de participants aux cours en ligne	Nombre de participants en 2013	Nombre de participants en 2014
1. Chasse au Dindon sauvage	3 494	4 681
2. GPS et Carte & Boussole	19	19
3. Je pêche avec Gaston	3	10
4. La Venaison	10	22
Total des participants	3 526	4 732



5.1 Le site *dindonsauvage.com*

Le site www.dindonsauvage.com connaît beaucoup de succès dû au fait que la formation préalable à la chasse au dindon est obligatoire. La technique de chasse au dindon sauvage est particulière et ce séminaire permet aux chasseurs de pratiquer leur art en toute sécurité et ainsi d'augmenter leurs chances de succès. On y traite de la biologie et du comportement du dindon, des stratégies de chasse, du matériel et des techniques d'appel.

En 2014, 1 159 participants se sont prévalus de cette formation en salle d'une journée, comparativement à 837 personnes en 2013. En plus de la formation en classe, ce cours est aussi disponible en ligne. Sécurité nature a fait plusieurs modifications pour la section en ligne du cours afin de l'offrir à un plus grand public. Ainsi, les participants y ont finalement accès sur plusieurs navigateurs web (*Google Chrome, Safari, Firefox, etc.*) et sur plusieurs plateformes (tablettes et téléphones) comparativement à 2013, où le cours s'offrait simplement sur le navigateur web *Internet Explorer*. Ainsi, la hausse s'est aussi faite sentir pour le cours en ligne qui a formé 1 187 personnes de plus qu'en 2013.

Avec l'augmentation de la présence du dindon sur la Rive-Nord du Saint-Laurent et vers l'Est, plusieurs personnes souhaitent avoir également accès au cours en salle. En conséquence, nous avons formé quatre nouveaux moniteurs, répondant ainsi à l'intérêt grandissant pour cette nouvelle opportunité de chasse.

Depuis 2012, Sécurité nature a rendu disponible le manuel qui accompagne ce module de cours gratuitement sur le site de la FédéCP dans la section « documentation ». Si une personne désire recevoir une copie papier, elle peut l'obtenir à partir de la boutique en ligne de la FédéCP au coût de 9,95 \$ plus taxes et frais de livraison.

5.2 GPS et Cartes et boussoles

Le site www.formationpleinair.com de Sécurité nature offre deux cours de formation soit « Cartes et boussole » et « Initiation au GPS ».

5.4 Je pêche avec Gaston

Outil de formation de la relève, ce cours d'initiation à la pêche sportive en ligne au www.jepecheavecgaaston.com est accessible depuis 2008. Cette formation sur Internet s'adresse à la fois aux débutants qui souhaitent s'initier à la pêche tout comme aux plus expérimentés qui désirent mettre leurs connaissances en pratique et découvrir plusieurs astuces et trucs relatifs à la pêche.



5.5 La venaison

En 2009, la FédéCP a lancé un nouveau cours en ligne sur la venaison, permettant aux chasseurs de peaufiner leur art en apprenant de nombreux trucs et astuces en relation avec les étapes à effectuer après le tir. La matière du cours couvre des sujets touchant les grands et les petits gibiers : les situations de chasse, l'évaluation du tir, la lecture des indices après le tir, les soins à apporter au gibier, l'éviscération, la coupe selon les parties de l'animal, l'emballage, la prévention des maladies et le temps de vieillissement.

6. RESSOURCES HUMAINES

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail de tous les employés de Sécurité nature. La stabilité, la performance et l'excellence de l'entreprise sont assurées grâce à leur collaboration et leur coopération de tous les instants. Il s'agit de :

- Alain Cossette, président-directeur général
- Chantal Paré, agente de bureau à l'expédition
- Christina Leclerc, agente de bureau à la formation
- Édith Rosa, agente de bureau à la formation
- Éric Vallières, contrôleur financier
- Jessika Guay Plamondon, agente à la comptabilité
- Line Guillemette, agente à la comptabilité
- Lise Duchesneau, secrétaire
- Martin Savard, coordonnateur à la formation
- Yianna Daklaras, conseillère en communication et en marketing

7. CONCLUSION

J'espère que cette brève revue des principales réalisations vous aura permis de mieux comprendre l'objectif principal de Sécurité nature qui est de soutenir la FédéCP et Héritage faune dans leur mission respective. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les organismes qui nous ont fourni un soutien financier.

Sécurité nature tient également à remercier et à féliciter les quelque 450 moniteurs et monitrices bénévoles pour leur implication et leur travail remarquable tant pour notre organisation que pour leurs communautés respectives. Grâce à leur passion, ils savent inculquer à la relève le goût de la chasse. En 2014, plus de 20 100 nouveaux chasseurs à l'arme à feu ont bénéficié de la compétence et du dévouement des moniteurs et



monitrices bénévoles, sans oublier une multitude de personnes qui ont profité des autres cours qu'ils donnent.

Il m'apparaît important de souligner le travail essentiel des responsables PESCOF et des instructeurs.² Les responsables PESCOF planifient, organisent et coordonnent bénévolement les activités des associations qui offrent les cours de Sécurité nature ainsi que le travail de leurs moniteurs. Les instructeurs PESCOF sont des moniteurs d'expérience qui dispensent la formation aux nouveaux moniteurs, les supervisent et les conseillent sur la façon de maintenir la qualité professionnelle des cours. Responsables et instructeurs sont toujours présents pour régler les problèmes qui peuvent se présenter. Ainsi, ils veillent au grain. Je profite de cette occasion pour leur signifier notre reconnaissance et leur adresser nos félicitations.

Je remercie les membres du conseil d'administration de Sécurité nature pour leur collaboration, leur soutien et leur disponibilité. Merci aussi à tout le personnel de la FédéCP, d'Héritage faune et de Sécurité nature, qui ont à cœur la réussite de cette grande entreprise au service de la conservation de la faune et de ses habitats.

Jacques Parent
Président

Nous tenons à mentionner que dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

² Voir l'annexe 1 et 2.



ANNEXE 1 - INSTRUCTEURS PESCOF

Nous tenons à remercier tous les instructeurs PESCOF pour l'année 2014.

- M. Alain Bisson
- M. Bernard Pelletier
- Mme. Édith Rosa
- M. GianFranco Cavallo
- M. Jean Valiquette
- M. Jules Lambert
- M. Martin Savard
- M. Pierre Caron
- M. Réjean Côté



ANNEXE 2 – RESPONSABLES PESCOF

Nous tenons à remercier tous les responsables PESCOF pour l'année 2014.

- M. Alain Bisson (05 – FédéCP Estrie)
- M. André Boulianne (09 – FédéCP Côte-Nord)
- M. André Labrie (16 – FédéCP Montréal, Laval, Montérégie)
- Mme. Anne Pilon (07 – FédéCP Outaouais)
- M. Jean-Philippe Pichon (08 – FédéCP Abitibi-Témiscamingue)
- M. Jules Lambert (11 – FédéCP Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)
- M. Lucien Dagenais (15 – FédéCP Laurentides)
- M. Paul-Aimé Bélanger (01 – FédéCP Bas-Saint-Laurent)
- M. Pierre Caron (04 – FédéCP Mauricie)
- M. Pierre Couture (12 – FédéCP Chaudières-Appalaches)
- M. Pierre Roy (16 – FédéCP Montréal, Laval, Montérégie)
- M. Réjean Bahl (17 – FédéCP Centre-du-Québec)
- M. Rémi Girard (02 – FédéCP Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- M. Rémi Hins (03 – FédéCP Capitale-Nationale)
- M. René Charpentier (14 – FédéCP Lanaudière)